

BILANS DE COMPETENCES PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

Objectif général

(Re)mobilisation, aide à l'élaboration de projet professionnel

Objectif pédagogique

Le bilan de compétences répond à plusieurs situations : - préparer une reconversion professionnelle
- évoluer dans son métier, ou sein ou à l'extérieur de son entreprise - valider un nouveau projet professionnel

PROGRAMME

Le processus adopté par l'organisme Talens Management respecte les 3 phases encadrées par les règles légales applicables aux bilans.

La démarche comprend 24 heures réparties sur 3 à 16 semaines.

Il s'agit d'une démarche progressive faite d'entretiens individuels et de travail personnel accompagné.

Phase 1 : Entretien préliminaire

Cette phase est destinée à bien mettre à jour le profil du participant au bilan, ainsi que ses attentes et objectifs.

Phase 2 - Investigation individuelle & accompagnement (durée 22 h)

Cette phase est le coeur du travail du Bilan, elle-même se décompose en plusieurs étapes :

- Diagnostique de la situation actuelle, du parcours professionnel et des critères de satisfaction pour assurer le succès du bilan de compétences
- Analyse des motivations et centres d'intérêts professionnels
- Identification par des tests du profil personnel et professionnel
- Caractérisation des options possibles et projection professionnelle
- Analyse des compétences en regard des options
- Approfondissement des options et leur adéquation avec les attentes
- Caractérisation des besoins à satisfaire pour la mise en œuvre des différentes options (formations etc)

- Choix et planification des actions nécessaires

Phase 3 - Synthèse du Bilan de Compétences (durée 2h)

Cette dernière étape conduit à la rédaction par nos consultants d'une synthèse individualisée et strictement confidentielle, pour souligner les points principaux du Bilan et des actions planifiées.

Points forts

Talens Management est une entreprise spécialisée dans l'accompagnement depuis 2009, et experte des sujets relatifs à l'identité professionnelle.

Résultats attendus

Le Bilan de compétences permet d'identifier et d'amorcer la suite de son projet professionnel, ajusté à ses compétences (éventuellement en les complétant), ses attentes et l'environnement. Le travail réalisé au cours du Bilan vient renforcer sa connaissance de soi et donne des clés pour mieux poursuivre son activité dans la durée.

À l'issue de cette formation, une attestation de fin de formation est délivrée sous réserve de la présence effective à l'ensemble des sessions. Cette attestation certifie que le ou la participant.e a suivi l'intégralité du bilan et acquis les compétences visées.

Type de parcours

Individualisé : selon les objectifs individuels

PRE-REQUIS

Aucun pré-requis académique n'est nécessaire pour effectuer un bilan.

SITUATIONS PARTICULIERES

Notre programme est accessible à toutes les personnes, indépendamment de leurs capacités physiques, sensorielles, ou cognitives. Nous nous engageons à fournir des aménagements raisonnables pour assurer que chaque participant puisse bénéficier pleinement de la formation.

ANIMATION

Judith Andrès, Coach certifiée, PhD, ESCP et directrice pédagogique de programmes à l'Essec Business School